

Comité Social et Économique TER Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Présents :

DIRECTION

M. RABIER, DRH	Président
Mme LAMBERT, RS	
Mme THIEBAUT, RS	
Mme BULTHE, RS	
Mme BAILLY, Expert-comptable SEMAPHORES	

ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	OS	Exc/Présent	SUPPLÉANTS	<u>OS</u>	Exc./Vote
M. KIKOS	CGT		Mme CORBIN	CGT	
Mme DERAÏN	CGT	E	M. WATTEBLÉD	CGT	V
M. DECLERCQ	CGT		M. PIETTON	CGT	
M. FOURNIER	CGT		M. WILLAEYS	CGT	V
Mme BASSEZ	CGT		Mme DINGEON	CGT	
M. SMAGHUE	CGT		M. BERTHEVAS	CGT	
Mme MAHIEUX	CGT	E	M. WARTELE	CGT	V
M. ESPINOUSE	CGT	E	M. GOMET	CGT	
Mme BOUKREDIA	CGT		Mme KOURKOUZ	CGT	
M. HOUEL	CGT		M. PARJOUET	CGT	
M. LAMBERT	Sud Rail		M. MALANSKA	Sud Rail	V
M. FRANÇOIS	Sud Rail		M. TACHEVIN	Sud Rail	V
Mme MIET	Sud Rail		Mme RICHON	Sud Rail	
M. SOUIN	Sud Rail	E	M. HIAUX	Sud Rail	
M. LENFANT	Sud Rail	E	Mme PARENTY	Sud Rail	
M. EUDELINÉ	Sud Rail		M. PLATEAUX	Sud Rail	
Mme RONGIER-JORE	Sud Rail		Mme PLESSY	Sud Rail	

Mme LE SAINT	UNSA Ferroviaire		M. LEVENT	UNSA Ferroviaire	V
Mme COQUERIAUX	UNSA Ferroviaire		M. MASSE	UNSA Ferroviaire	
M. HONVAULT	UNSA Ferroviaire		M. GAUDEAU	UNSA Ferroviaire	
M. MIENS	UNSA Ferroviaire	E	Mme DUPRE	UNSA Ferroviaire	
Mme CORNET WIART	UNSA Ferroviaire		M. LEMOINE	UNSA Ferroviaire	
M. TOURNAY	UNSA Ferroviaire	E	Mme DE SOUSSA	UNSA Ferroviaire	
M. DELECOEULLERIE	FO	E	Mme ALEXANDRE	FO	
Mme DEDISSE	FO		M. FERTÉ	FO	
M. TAILLEZ	CFDT		Mme MARTIN	CFDT	V
Mme MANIER	CFDT	E	M. FOSSIER	CFDT	

REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

M. ROTOLO	CGT	Fédération Nationale des Travailleurs, Cadres et Techniciens des chemins de fer
M. CORDIER	SUD-Rail	Fédération des Syndicats des Travailleurs du Rail Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Mme DEBAST	UNSA Ferroviaire	Union Nationale des Syndicats Autonomes Fédération des cheminots
	FO	FO
M. VEZARD	CFDT	Fédération des cheminots CFDT

Ordre du jour de la réunion du Comité Social et Économique
du lundi 28 septembre 2020

**1) Présentation des états financiers et du rapport d'activité du CSE TER HDF 2019
(vote)**

8

La séance est ouverte à 9h00.

M. RABIER, Président

Il est 9 h 00, je vous propose d'ouvrir ce CSE extraordinaire concernant la présentation des états financiers et du rapport d'activité. Nous allons commencer par l'appel. Je laisse Élodie ordonnancer cela.

Mme LAMBERT, RS

Merci Raphaël. Bonjour à tous. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, on va repasser à l'appel pour être sûr de ne pas avoir loupé quelqu'un et pour bien boucler nos dégagements pour ce matin. Je commence. Monsieur KIKOS ?

M. KIKOS, Secrétaire

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur DECLERCQ ?

M. DECLERCQ, CGT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur FOURNIER ?

M. FOURNIER, CGT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Madame BASSEZ ?

Pas de réponse de Madame BASSEZ.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur SMAGHUE ?

M. SMAGHUE, CGT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Madame BOUKREDIA ?

Mme BOUKREDIA, CGT

Présente.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur HOUEL.

Pas de réponse de Monsieur HOUEL.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur WATTEBLED ?

M. WATTEBLED, CGT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur HOUEL est également présent, il a un problème de micro. Monsieur WILLAEYS ?

M. WILLAEYS, CGT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur WARTELLE ?

M. WARTELLE, CGT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Est-ce que Madame BASSEZ m'entend ?

Mme BASSEZ, CGT

Oui, je suis présente.

Mme LAMBERT, RS

Merci. Monsieur LAMBERT ?

Mme MIET, SUD-Rail

Bonjour, c'est Madame MIET. Monsieur LAMBERT est présent, il a un problème avec sa tablette, il n'arrive pas à se reconnecter à Teams, mais il est présent.

Mme LAMBERT, RS

D'accord, merci beaucoup, c'est noté.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur FRANÇOIS ?

M. FRANÇOIS, SUD-Rail

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Merci. Madame MIET est donc bien présente. Monsieur SOUIN est remplacé par Monsieur MALANSKA. Monsieur EUDELIN ?

M. EUDELIN, SUD-Rail

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Madame RONGIER-JORE ?

Mme RONGIER-JORE, SUD-Rail

Présente.

Mme LAMBERT, RS

Merci. Monsieur TACHEVIN-TABARY ?

M. TACHEVIN-TABARY, SUD-Rail

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Madame LE SAINT ?

Mme LE SAINT, UNSA Ferroviaire

Présente.

M. LAMBERT, SUD-Rail

Excusez-moi, Monsieur CORDIER est également présent.

Mme LAMBERT, RS

Oui, bien sûr. J'avais également Monsieur ROTOLO pour la CGT.

M. ROTOLO, RS CGT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Merci. Monsieur HONVAULT ?

M. HONVAULT, UNSA Ferroviaire

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Madame COQUERIAUX ?

Mme COQUERIAUX, UNSA Ferroviaire

Présente.

Mme LAMBERT, RS

Madame CORNET WIART ?

Mme CORNET WIART, UNSA Ferroviaire

Bonjour, présente.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur LEVENT ?

M. LEVENT, UNSA Ferroviaire

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur DELECOEULLERIE ?

Mme DEDISSE, FO

Bonjour, c'est Madame DEDISSE, Monsieur DELECOEULLERIE ne sera pas présent ainsi que MONSIEUR HAVET ;

Mme LAMBERT, RS

D'accord, merci beaucoup. Monsieur TAILLEZ ?

M. TAILLEZ, CFDT

Présent.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur HAVET est absent. Monsieur VÉZARD ?

M. VÉZARD, RS CFDT

Présent. Normalement, on avait Madame MARTIN qui devait se connecter, mais elle aura un problème de connexion.

Mme LAMBERT, RS

Donc elle ne nous entend pas du tout ?

M. VÉZARD, RS CFDT

Elle devait se connecter, mais pour l'instant elle n'y est pas donc elle n'est pas connectée pour l'instant sur Teams. Je vais essayer de la joindre pour savoir comment ça se fait.

Mme LAMBERT, RS

Entendu. J'en ai fini pour moi pour les présents de ce matin.

M. RABIER, Président

Merci, Élodie, merci à tous. Pourquoi ce CSE extra ? Parce qu'il s'agit simplement de l'application du règlement intérieur, article 10.7, qui dit qu'il doit y avoir un CSE de présentation des comptes, ce qui explique aussi la participation, normalement, de Madame Sophie BAILLY qui se présentera tout à l'heure. Avez-vous des déclarations liminaires avant que je ne laisse la parole à Monsieur le Secrétaire ?

M. LAMBERT, SUD-Rail

Il y aura une déclaration pour SUD-Rail.

M. RABIER, Président

Avez-vous d'autres déclarations ?

M. ROTOLO, RS CGT

Pas de déclaration pour la CGT.

Mme DEBAST, RS UNSA Ferroviaire

Pas de déclaration pour l'UNSA Ferroviaire.

Mme DEDISSE, FO

Pas de déclaration pour FO.

M. TAILLEZ, CFDT

Pas de déclaration pour la CFDT.

M. RABIER, Président

Merci. Donc j'écoute la déclaration SUD-Rail.

M. EUDELIN, SUD-Rail

Il s'agit d'une déclaration de la Commission.

M. RABIER, Président

Au temps pour moi, j'avais compris que c'était une déclaration de l'organisation syndicale SUD-Rail. Donc la Commission, peut-être qu'elle s'exprimera une fois qu'on aura ouvert le point, ça vous convient Monsieur le Secrétaire ?

M. KIKOS, Secrétaire

Oui, dans l'ordre la Commission et ensuite si les organisations syndicales doivent s'exprimer, elles s'exprimeront. Ensuite, on passera la parole à Sophie BAILLY qui nous fera une présentation du bilan.

M. RABIER, Président

Allons-y comme ça.

1) Présentation des états financiers et du rapport d'activité du CSE TER HDF 2019 (vote)

M. RABIER, Président

Nous écoutons l'expression de la Commission, à vous Monsieur EUDELIN.

M. EUDELIN, pour la Commission budgets, procède à la lecture de la déclaration suivante :

Monsieur le Président du CSE, Mesdames et Messieurs les élus et les représentants syndicaux, aux membres de la Commission budgets,

Nous voilà au premier bilan financier 2019 de ce CSE TER Hauts-de-France. Je commencerais par les remerciements au cabinet d'expertise comptable SEMAPHORES pour le travail effectué, mais aussi aux membres et invités de la Commission budgets qui s'est tenue le lundi 21 septembre 2020. Après une présentation détaillée des comptes annuels par le cabinet d'expertise comptable SEMAPHORES, la Commission a débattu des questions relatives à ce rapport. En tant que président, je tiens à souligner la qualité et la transparence des réponses, mais aussi la qualité et la sérénité des échanges entre les membres. Cette Commission a donc évolué dans une ambiance studieuse et sérieuse et tous étions en accord sur la transparence que nous devons aux cheminots sur l'utilisation de leur argent. Nous pouvons affirmer que, cette année, cet exercice comptable est particulier et sans précédent. La réunification des régions et l'application de la loi sur la création des CSE, ce qui en découle a profondément modifié le fonctionnement des instances et la Commission budgets n'y a pas échappé. La fin des CER, la création des CSE, des commissions de transfert, la création des CASI, les expertises... tous ces événements ont occasionné un travail titanesque. Il en découle une augmentation des

recours aux experts-comptables et avocats afin d'être dans la légalité. Malgré l'augmentation du périmètre d'action des élus, les frais de dépassement des budgets et formations ont été contenus. Nous concluons sur le fait que le budget est en excédent, ce qui est rassurant pour la prochaine année. Ne nous réjouissons pas trop vite, la conjoncture et la transformation rapide de notre entreprise pourraient bien nous jouer des tours. Nous vous remercions pour votre écoute et votre attention. Je laisse place aux experts-comptables si des précisions sont à apporter.

M. RABIER, Président

Merci, Monsieur EUDELIN. Je repose la question, y a-t-il des compléments ou d'autres expressions des organisations syndicales par rapport à cette Commission budget ? Très bien. À ce moment-là, si vous en êtes d'accord, Monsieur le Secrétaire, on laisse peut-être la parole au cabinet SEMAPHORES ?

Mme BAILLY, Expert-comptable SEMAPHORES

Bonjour à tous, Sophie BAILLY du cabinet SEMAPHORES. Je vais vous présenter aujourd'hui les comptes clos 2019 au 31 décembre 2019 du CSE TER Hauts-de-France. Ce que je vous propose c'est de partager mon écran. Normalement, chacun devrait voir le document. Je vais donc vous présenter les états financiers qui ont été déjà présentés en Commission budgets et arrêtés par le bureau lundi dernier. Vous trouverez les états financiers qui sont normés donc avec une attestation en page 4 qui est signée de notre expert-comptable, ce qui montre que, au cours de nos travaux, on n'a relevé aucun élément qui était susceptible de remettre en cause la cohérence et la vraisemblance de ces comptes annuels donc avec un total bilan de l'ordre de 521 000 euros, des ressources de 349 000 euros et un résultat net comptable qui est excédentaire de l'ordre de 108 950 euros. Dans ces états financiers, on retrouve ensuite le bilan compte de résultat que je vais vous détailler et l'annexe des comptes qui est une annexe normée sur laquelle je vous propose de revenir juste en page 11 pour vous faire un petit résumé des faits caractéristiques de l'exercice. Bien sûr, faits caractéristiques avec la mise en place des CSE et la mise en place des CASI. Ce qu'il faut retenir, on vous l'a mis en page 24, ce sont les sommes qui sont rétrocédées directement de la direction vers les CASI pour le CSE TER Hauts-de-France, donc au CASI de Lille, au CASI d'Amiens et au CASI de Paris Nord pour un total de presque 900 000 euros. Également, dans les faits caractéristiques, on a une obligation cette année de vous faire un petit rappel sur les événements postérieurs à la clôture avec l'épidémie du COVID-19. Ce que l'on mentionne c'est qu'au jour de l'arrêté des comptes, les conséquences de cette crise sur les activités du CSE ne sont pas connues et que, pour nous, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause. Enfin, dans les points essentiels à retenir également pour cet exercice comptable, on vous l'a mentionné en page 15, ce qu'il faut retenir c'est que suite au transfert du CER vers le CSE et le CASI, ce qu'il s'est passé c'est qu'il y a eu des comptes bancaires qui, conformément au rapport de transfert, ont été transférés soit au CSE soit au CASI. Ce qu'il se passe c'est que le CASI a gardé le numéro de SIRET de l'ancien CER et donc la banque a rapatrié tous les comptes sous le SIRET du CASI et n'a fait les transferts d'argent qu'en juillet 2020, ce qui fait qu'au 31 décembre 2019 on se retrouve avec des comptes bancaires qui normalement sont des comptes du CSE, mais qui juridiquement sont toujours rattachés au SIRET du CASI. On a donc 50 000 euros de part sociale comme je vous l'ai écrit et 266 000 d'épargne. Donc, dans le bilan, on en reparlera, mais du coup il ne figure pas en trésorerie, mais en

créance. C'est juste un petit détail dans l'affichage des chiffres. Donc, au prochain bilan, vu que les transferts ont bien été faits, on aura bien cette somme d'argent dans la partie trésorerie. Enfin, on vous a également rappelé qu'il y avait certaines charges communes entre les sections AEP et ASC et donc une convention a été mise en place entre le CSE et le CASI pour certaines charges communes. Donc, comme vous le voyez, on a les salaires chargés de quatre salariés à hauteur de 10 %. On a aussi le salaire de l'économiste à hauteur de 100 %. On a aussi des honoraires, des frais de télécommunication, maintenance... ça, ce sont des charges communes et donc il y a une refacturation qui est établie entre le CSE et le CASI pour l'année 2019. Ce qu'il faut savoir c'est qu'il n'y a aucun salarié qui est directement employé par le CSE. Les salariés sont employés CASI et il y a une mise à disposition. Voilà, c'était les points importants avant de passer à la présentation des comptes annuels.

Je vais commencer par le bilan en page 6. On retrouve, au bilan, l'actif immobilisé. C'est dans les immo incorporelles, donc tout ce qui est logiciels pour notamment les PC, amortis à 100 %. Donc, dans les immobilisations corporelles, on retrouve essentiellement du matériel informatique et un vidéoprojecteur, enfin du matériel classique amorti selon les règles en vigueur, donc on part sur trois ans comme ce qui est préconisé par le plan comptable général. On arrive donc à une valeur nette de 2249 euros. Ensuite, des cautions pour 200 euros. On a donc un total d'actifs immobilisés de 2449 euros. Ensuite, dans l'actif circulant. Comme vous le voyez, pas de stock puisque le CSE ne gère en aucun cas de la billetterie ou même des restaurants donc les stocks sont à zéro. Ensuite, il y a des créances. Comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure, ces créances pour plus de 300 000 euros, c'est principalement la créance envers le CASI de Lille, Nord-Pas-de-Calais, puisque, comme je vous l'ai expliqué, les transferts de fonds ont un peu tardé auprès [...] du coup, là-dedans, on retrouve en fait principalement les 50 000 euros de part sociale et les 266 000 euros de livret qui devraient normalement être dans la trésorerie. Normalement, on aurait à peu près 450 000 euros de trésorerie, donc une trésorerie qui est confortable. Ensuite, en bas de bilan on retrouve les charges constatées d'avance. C'est un principe comptable qui dit que l'ensemble des charges doivent être rattachées à l'exercice comptable dont elles dépendent. Donc, s'il y a des charges qui concernent 2020, ce qui était le cas, elles sont donc détaillées en page 22, cela concerne un abonnement OPUS pour l'avocat pour 2020 qui a été facturé en 2019 donc on est obligé d'annuler la charge et de constater une charge constatée d'avance pour 13 824 euros, ce qui nous amène à un total de l'actif de 521 665 euros. Ensuite, le passif, en page 7, on retrouve les fonds propres, donc des fonds propres qui sont de l'ordre de 406 000 euros. Ils se composent de réserve, c'est-à-dire la somme des excédents des résultats des exercices antérieurs pour 297 000 euros et les 108 950 de résultat de cette année que je vous détaillerai après dans le compte de résultat. On retrouve des provisions pour risque et charge donc 646 euros qui correspondent à la provision avec l'ÉPIC de tête et ensuite on retrouve des dettes classiques qui sont totalement apurées à ce jour. Donc, je vous reparlais tout à l'heure de charges communes entre le CSE et le CASI, on a par exemple une facture de 54 000 euros qui a été facturée au 31 décembre 2019, mais qui a été réglée sur 2020 donc qui apparaissent en dette. On retrouve également des factures d'avocats pour 13 000 euros, de la formation. Ce sont donc des dettes classiques qui sont totalement apurées à ce jour. Pareil dans les autres dettes, on retrouve par exemple les honoraires de notre cabinet ou bien des notes de frais qui ont été payées sur l'exercice

2020, mais qui sont bien de la facturation 2019. Tout comme on avait des charges constatées d'avance, on retrouve des produits constatés d'avance. Autrement dit, ce sont des produits 2020, mais qui ont été perçus en 2019 et qui correspondent, comme on vous l'a détaillé après à la page 22, ça correspond à la subvention AEP de janvier 2020 perçue sur le relevé bancaire de décembre 2019. On a donc un total passif qui est égal à notre total actif de 521 665 euros. Voilà pour ce qui est du bilan. Je vais ensuite vous détailler le compte de résultat. Donc le résultat, 208 950 euros, page 8. Le compte de résultat se détaille en fait toujours de la même manière. On a d'abord l'exploitation. On a ensuite le financier et l'exceptionnel. Le résultat est excédentaire, donc principalement les produits de l'exercice correspondent à la subvention AEP, 384 968 euros. Il y a une partie, 10 %, qui est rétrocédée au CSE CGPF que vous voyez ici « subvention versée par l'organisme », cela correspond bien aux 10 % des 384 000 euros. Ensuite, dans les charges d'exploitation, on a 187 000 euros. Là, ce sont toutes les charges classiques de fonctionnement d'un CSE. Ça peut être des fournitures, de la maintenance, des honoraires... toutes les charges classiques. On retrouve ensuite des charges de personnel correspondant en fait au premier semestre puisqu'en fait sur le premier semestre il n'y avait pas encore la mise en place des CASI donc les salariés CSE étaient en charge de personnel alors qu'on retrouve, sur le deuxième semestre, la mise à disposition qui est à peu près identique en termes de montant et qui se retrouve dans les autres achats non stockés et charges externes. Ce qui nous amène donc à un résultat d'exploitation qui est excédentaire, 106 967 euros, et qui compose en grande partie notre résultat global puisqu'après on a quelques produits financiers de l'ordre de 2000 euros et un résultat exceptionnel de moins 136 euros, ce qui nous amène à un résultat AEP de 108 950 euros. Voilà pour ce qui est du détail du compte de résultat. Après, comme je vous l'ai dit, il y a l'annexe sur laquelle je suis déjà venue tout à l'heure et après il y a l'ensemble des tableaux que je vous laisserai regarder, il y a un ensemble de tableaux qui concernent les augmentations et les diminutions. Je l'ai déjà évoqué dans le bilan. Donc, si vous avez des questions pour la présentation de ce document, je suis à votre entière disposition.

M. RABIER, Président

Merci beaucoup, Madame BAILLY. Y a-t-il des questions de la part des élus ? Bien, un gros travail a été fait en Commission donc ce n'est pas surprenant. Je propose alors de passer à la phase vote de ce rapport d'activité et des états financiers. Je laisse donc Élodie organiser le vote.

M. KIKOS, Secrétaire

Monsieur le Président, la première chose c'est remercier Sophie et le cabinet SEMAPHORES qui, on le sent à travers cette présentation, travaillent depuis plusieurs années et connaissent parfaitement la structure CE. Je la remercie pour sa présentation claire et complète pour la bonne compréhension de tous parce qu'on sait très bien que ce n'est pas forcément le sujet le plus passionnant pour tous, les chiffres. Je tenais à la remercier pour le travail qui a été fait et notamment à travers la Commission des budgets. On a également un rapport de gestion et d'activité qui a été rédigé par le trésorier et renvoyé aux élus. Il faut peut-être laisser le trésorier en dire quelques mots avant de passer au vote, Monsieur le Président.

M. RABIER, Président

Aucun souci, vous avez déjà empiété sur ma conclusion dans les remerciements. Je laisse donc la parole à Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER, Trésorier

Merci, Monsieur le Président. En complément de la présentation de Madame BAILLY, je voulais revenir sur le rapport de gestion qui a été élaboré par le CSE et qui a été envoyé à l'ensemble des élus. Je voulais revenir sur ce rapport de gestion qui, je le précise, représente un complément au bilan comptable, mais en aucun cas un bilan en tant que tel. Sur les premières pages, on reprend simplement l'ensemble des élus CSE titulaires et suppléants, les représentants syndicaux bien évidemment où là aussi on a obligation de remettre sur le rapport de gestion, l'ensemble des commissions avec les membres et les présidents. Là aussi, afin de tenir à jour ce document, même s'il est annuel, j'invite l'ensemble des organisations syndicales à se rapprocher de Frédéric PAYEN dans la mesure où il y aurait des changements de membres dans certaines commissions. Ça nous permet de tenir à jour ce document, mais surtout dans le cadre des convocations pour les différentes commissions qui se tiendront, d'envoyer cela aux bonnes personnes. Là aussi, si l'ensemble des organisations syndicales peuvent être vigilantes sur cette partie du document et vérifier s'il n'y a pas eu d'erreurs. Comme je n'ai pas eu de retour, je pense que c'est correct. Ensuite, on a également une partie qui reprend la refacturation des clés de répartition par rapport aux salariés du fait de la création d'entités CSE et entités CASI où on a dû mettre en place, au travers d'une convention, une refacturation pour certains salariés, comme l'économiste, assistante de direction, chef comptable, on vous a fait le listing. On a également repris l'ensemble des frais généraux qui sont refacturés entre CSE et CASI en toute transparence avec la clé de répartition. Pour terminer, bien évidemment, ce qui est le cœur, on va dire, du CSE et de sa fonction au travers le 02, c'est bien sûr la partie économique où là aussi on vous a repris les montants qui ont été utilisés dans le cadre de la communication, de la publication, mais c'est aussi sur les expertises, le coût des expertises. Vous remarquerez que l'année 2019 a été quand même assez portée sur deux expertises. Je pense que l'année 2020 sera beaucoup plus forte là-dessus au vu des restructurations d'entreprise, mais on va dire que c'est dans la partie élus CSE. Pour terminer, vous avez bien évidemment aussi tout ce qui est assistance technique. Là aussi, je voudrais vous éclairer sur un coût certes plus important que sur les années précédentes, mais comme l'a rappelé le président de la Commission budgets, à juste titre au vu de l'année 2019 qui s'est écoulée avec une année spéciale avec la création des CSE puis des CASI et avec malheureusement la mort des CER. Je ne sais pas s'il y a des questions sur le rapport de gestion par rapport aux élus. S'il n'y a pas de questions, je vais simplement terminer sur deux petites choses. Je tiens à remercier les membres de la Commission budgets et son président pour la qualité du travail qui a été fait et puis surtout les débats qui ont été constructifs et en toute transparence. Je tiens bien évidemment à remercier aussi l'ensemble des salariés du CSE qui ont travaillé sur ce rapport de gestion et qui ont apporté aussi une aide au cabinet SEMAPHORES sur le bilan en apportant un éclairage plus particulier sur le bureau de comptabilité du CSE. Bien sûr, je vais aussi terminer en remerciant Madame Sophie BAILLY et Monsieur Henri TORRES du cabinet SEMAPHORES pour la qualité de leur travail et leur suivi. J'en ai terminé, Monsieur le Président.

M. RABIER, Président

Merci, Monsieur le Trésorier. S'il n'y a pas d'autres interventions, je pense que nous pouvons passer à la phase vote avant que je ne fasse ma petite conclusion.

Mme LAMBERT, RS

Parfait. Nous allons donc procéder au vote sur les états financiers et le rapport d'activité du CSE TER Hauts-de-France. Monsieur KIKOS.

M. KIKOS, Secrétaire

Je vote pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur DECLERCQ.

M. DECLERCQ, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame BASSEZ.

Mme BASSEZ, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur SMAGHUE.

M. SMAGHUE, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame BOUKREDIA ?

Mme BOUKREDIA, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur HOUEL.

M. HOUEL, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur WATTEBLED.

M. WATTEBLED, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur WILLAEYS.

M. WILLAEYS, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur WARTELLE.

M. WARTELLE, CGT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur LAMBERT.

M. LAMBERT, SUD-Rail

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur FRANÇOIS.

M. FRANÇOIS, SUD-Rail

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame MIET.

Mme MIET, SUD-Rail

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur EUDELIN.

M. EUDELIN, SUD-Rail

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame RONGIER-JORE.

Mme RONGIER-JORE, SUD-Rail

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur MALANSKA.

M. MALANSKA, SUD-Rail

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur TACHEVIN-TABARY.

M. TACHEVIN-TABARY, SUD-Rail

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame LE SAINT.

Mme LE SAINT, UNSA Ferroviaire

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur HONVAULT.

M. HONVAULT, UNSA Ferroviaire

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame COQUERIAUX.

Mme COQUERIAUX, UNSA Ferroviaire

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame CORNET WIART.

Mme CORNET WIART, UNSA Ferroviaire

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur LEVENT.

M. LEVENT, UNSA Ferroviaire

Le CASI d'Amiens est en litige avec le CSE TER Hauts-de-France ainsi que le matériel industriel sur le compte 02, une dette transférée avec la Commission de transfert, donc je m'abstiens.

Mme LAMBERT, RS

Merci. Madame DEDISSE.

Mme DEDISSE, FO

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Monsieur TAILLEZ.

M. TAILLEZ, CFDT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Madame MARTIN.

Mme MARTIN, CFDT

Pour.

Mme LAMBERT, RS

Pour le vote des états financiers et le rapport d'activité du CSE TER Hauts-de-France, nous avons donc 25 votants donc nous avons 24 votes pour et 1 vote abstention.

La présentation des états financiers et du rapport d'activité du CSE TER Hauts-de-France 2019 recueille 24 votes pour et 1 vote abstention.

M. RABIER, Président

Merci Élodie. Vous dire qu'à travers ce vote j'entends, moi, l'expression quasi unanime d'une validation finalement de ces comptes, c'est la preuve, et je vais être un peu redondant avec ce qui a été dit par le président de la Commission budgets, le secrétaire et le trésorier, la preuve qu'un travail de fond a été fait sur ce premier bilan dans un contexte, ça a été rappelé, de création des CASI en milieu d'année avec donc une petite complexité supplémentaire. Un travail de fond avec le cabinet SEMAPHORES que je remercie également. Moi, en ma qualité de représentant de l'employeur, complètement dans le respect strict du monopole de gestion que les CSE ou CASI ont, bien évidemment, je ne peux que me réjouir de ce vote, de la rigueur et de la transparence qui s'expriment à travers ces états face, encore une fois, à un exercice assez spécial courant 2019. Voilà ce que je voulais en termes de conclusion, en remerciant donc tous ceux qui ont contribué à ce travail. Y a-t-il une autre expression, Monsieur le Secrétaire, Monsieur le Trésorier, concernant cet exercice de validation des comptes ?

M. KIKOS, Secrétaire

Non, Monsieur le Président, nous avons terminé si cela a été compris par toute l'assemblée.

M. RABIER, Président

Merci à tous, je vais clôturer ce CSE extraordinaire et je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne journée.

La séance est levée à 9h31.